

PROGRAMMATION ANNUELLE 2018

Conformément à « l'entente de délégation concernant l'exercice de certains pouvoirs appartenant à la MRC en matière de développement local et régional » conclue entre la MRC d'Antoine-Labelle et le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, la présente programmation annuelle doit être déposée au conseil de la MRC, au plus tard, le 30 janvier de chaque année.

MISE EN CONTEXTE

Mission du CLD

Favoriser et soutenir le développement économique du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle en offrant des services de soutien technique, financier, d'accompagnement et de suivi auprès des entrepreneurs locaux.

Orientations concertées

Afin d'accomplir sa mission le plus efficacement possible, le CLD et ses partenaires réalisent des planifications d'orientation du développement de certains secteurs. Ces dernières sont actualisées aux besoins. Voici celles qui guident la présente programmation :

- Planification stratégique pour l'essor économique (*CLD - 2018*)
- Plan d'action pour le secteur forestier (*Signature Bois Laurentides - 2017*)
- Plan de développement touristique (*CLD - 2016*)
- Orientations du lac-à-l'épaule (*MRC - 2015*)
- Plan de développement de la zone agricole (*MRC d'Antoine-Labelle - 2014*)
- Plan de soutien aux entreprises d'économie sociale (*CLD - En cours de réalisation*)
- Plan de développement de l'entrepreneuriat (*CLD - En préparation*)

PROGRAMMATION 2018

La programmation 2018 est optimisée afin de respecter les orientations concertées, elle est présentée selon les enjeux de la planification stratégique pour l'essor économique de la MRC d'Antoine-Labelle, soit :

- Synergie et gouvernance
- Optimisation des infrastructures
- Valorisation du potentiel et innovation stratégique
- Développement professionnel et culture entrepreneuriale

La programmation oriente les actions des employés du CLD tout au long de l'année sans être exhaustive afin de permettre de répondre aux besoins ponctuels des clients et des partenaires.

- **Synergie et gouvernance**
 - Participation active au comité de gouvernance de « Synergie 17/21 »
 - Mesure des indicateurs clés de la performance (KPI) de « Synergie 17/21 »

- **Optimisation des infrastructures**
 - Établir un plan stratégique du secteur VHR et soutenir la mise en œuvre (S17/21-O2.1)
 - Soutenir la réalisation du plan d'action du comité SOS 117 (S17/21-O2.1)
 - Soutenir activement le démarrage de la coopérative qui offrira les services d'accès à Internet haute vitesse sur tout le territoire de la MRC (S17/21-O2.2)
 - Agir concrètement afin de maintenir les activités piscicoles à Lac-des-Écorces

- **Valorisation du potentiel et innovation stratégique**
 - Responsable de la mise en œuvre du développement économique en ce qui a trait au fonds de développement des territoires pour et au nom de la MRC (mandat de base)
 - Soutenir la promotion et la commercialisation de l'offre touristique du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, incluant les parcs régionaux (mandat de base)
 - Assurer la collaboration et l'investissement collectif pour la réalisation du plan de développement touristique (S17/21-O3.1)
 - Assurer la collaboration et l'investissement collectif pour la réalisation des actions du PDZA (S17/21-O3.1)
 - Développer un projet de mise en valeur du bois sans preneur (S17/21-O3.1)
 - Établir une stratégie d'optimisation de l'érable (S17/21-O3.1)
 - Évaluer la faisabilité de l'amélioration de l'abattoir de proximité à un abattoir de type A avec un permis de charcuterie générale et soutenir les projets en découlant (S17/21-O3.1)
 - Soutenir la création d'une approche systématique d'identification de chaîne de valeurs pour identifier les opportunités en lien avec le développement manufacturier (S17/21-O3.3)

- **Développement professionnel et culture entrepreneuriale**
 - Favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle (mandat de base)
 - Offrir l'ensemble des services de première ligne aux entreprises agissant sous différentes formes juridiques (mandat de base)
 - Élaborer une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat social (mandat de base)
 - Créer un événement annuel mettant de l'avant les opportunités de croissance de l'industrie en forêt mixte (S17/21-O4.1)
 - Communication continue du concours OSEntreprendre (S17/21-O4.5)

- **Actions transversales**
 - Agir à titre de délégué de la MRC dans la gestion du fonds local d'investissement et du fonds local de solidarité dans le respect de la politique d'investissement (mandat de base)
 - Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique du territoire (mandat de base)
 - Soutenir la mise en œuvre de la stratégie « Accueil Carrière »
 - Collaborer activement à la mise en place de la stratégie de tourisme d'affaires
 - Permettre l'accès local aux outils financiers
 - Effectuer la mise à jour du portrait économique régional